

N° 3 – 7 mai 2020

*Jusqu'à nouvel ordre, nous restons confinées et privées de réunions. Le coronavirus version 2019 (COVID-19 ou Sars-CoV-2), n'a toujours pas fini de faire parler de lui. C'est même encore le seul sujet de conversation et d'inquiétude du moment. Il y aura en Europe des dommages économiques considérables dit Christine Lagarde (BCE). Nous ne devons pas oublier qu'en coulisse, des forces financières et stratégiques s'organisent mais que des femmes souffrent. C'est une crise sanitaire, économique, sociale, avec des batailles qui nous échappent parce que nous n'avons pas accès aux télégrammes diplomatiques, que nous manquons cruellement d'une organisation solide et de moyens suffisants. Nous nous en remettons trop aux institutions et aux médias partisans. Ce n° 3 de la lettre de la CEI, essaie, à sa mesure, de construire un lien d'informations entre nous et de nous éclairer pour éviter les retours en arrière et la perte des acquis. Nous ne pouvons rester sur la défensive. Bien des voix se font entendre pour dire « qu'après ne sera plus comme avant ». C'est à dire ? Tout est aujourd'hui possible le pire comme le meilleur. Donnons-nous les moyens de faire entendre ce que nous ne voulons plus, et d'exiger ce que nous voulons pour demain.*

*Partie « EUROPE » – Responsable : Michèle Baron-Bradshaw*

## A. Les institutions européennes

### I - Le Conseil européen

#### Réponse de l'UE à la crise provoquée par la pandémie du COVID-19

Après l'échec du Sommet exceptionnel des chefs d'Etat de mars, les Etats membres de l'UE sont parvenus, **le 9 avril 2020** avec les ministres des finances de l'EUROGROUP<sup>1</sup> à un accord, qui reste à être signé par les chefs d'Etats. Le texte adopté, n'est rien moins que la réponse économique et financière communautaire à la crise sanitaire et économique qui assaille l'Europe et le monde depuis fin février. L'ensemble des discussions devait décider des mesures à prendre pour fixer les contours des financements d'urgence à apporter aux dépenses exceptionnelles occasionnées par le COVID19. Le plan de soutien adopté est un montage financier et économique d'urgence **de 540 milliards**.

**Trois mesures ont été acceptées :**

- **240 milliards, seront pris sur l'enveloppe du pacte de stabilité (MES)<sup>2</sup>**, ce dont les pays déjà lourdement endettés et les italiens ne voulaient pas au départ, soutenus par la Grèce, l'Espagne, Malte. Ils refusaient que les conditions d'attribution soient attachées à des réformes économiques inhérentes aux règles du pacte de stabilité, voulues par les pays du nord, principalement, par les Pays-Bas et l'Allemagne. La conditionnalité a été suspendue. **X**
- **200 milliards sont destinés à aider les PME**. Ils proviennent de la Banque européenne pour l'investissement (BEI<sup>3</sup>).

<sup>1</sup> **8 Etats membres de l'UE** ne font pas partie de la zone euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Suède.

<sup>2</sup> **MES** : Créé en 2012, au moment de la crise de la dette, le **MES**, financé par les Etats membres, peut prêter aux Etats jusqu'à 2 % de leur PIB sous conditions. Le Traité de Maastricht (février 1992), inscrit la limite des 3 % de déficits publics comme l'un des critères fondamentaux pour entrer dans la zone euro. Ce principe des 3 % d'endettement maximum a été levé de façon exceptionnelle et provisoire dès le début de la crise pour faire face aux dépenses.

<sup>3</sup> **La Banque européenne d'investissement**, créée en 1957 par le Traité de Rome, est la banque de développement de l'Union Européenne. La BEI vise à réaliser les politiques économiques et sociales de l'Union. Ses champs (suite de la note page 2)

- **100 milliards** seront débloqués par la Commission pour aider les Etats membres à financer les mesures de chômage partiel.

Certains États membres, dont la France en première ligne, avait demandé d'inclure une autre mesure de soutien, appelé « fonds de solidarité ». Cet instrument projeté devrait être financé par les États membres en fonction de leur PIB, pouvant atteindre 3 % du revenu de l'UE venu des États (soit plus de 400 millions d'Euros). Il servirait à financer les investissements futurs pour la relance des économies touchées. L'Allemagne et les Pays-Bas, qui y voient toujours une dette mutualisée (eurobonds, coronabonds) sont restés contre même si cette proposition s'est présentée habillée pour devenir acceptable. En revanche, « **un fonds de relance** » est évoqué dans le texte mais reste à définir, assorti de ses aspects juridiques et pratiques.

**Le Conseil européen du 23 avril**, réuni en téléconférence pour décider d'une réponse « rapide et forte » et d'un **plan de relance**, s'est mis d'accord pour lui attribuer 1000 milliards, mais le désaccord a persisté sur le partage de la charge. La décision a été d'augmenter la « force de feu » de la Commission qui verra son **budget** doubler en faisant passer la contribution des États membres pour le **budget communautaire de 1 à 2 % du PIB**. **Le prochain Conseil aura lieu le 6 mai**.

*Nous sommes ici dans la macro-économie. Les financements proposés pour ces mesures ne devraient pas remettre en question les finances de la Commission de façon significative, ni les grands programmes annoncés, mais cette crise va certainement peser sur les priorités, et donc sur les lignes budgétaires. C'est pour cela que nous devons être attentives aux principes affichés en faveur des femmes et à l'exécution des programmes. Dans une interview datée du 9 avril, Christine Lagarde évoque la reconstruction et un grand besoin de solidarité. Elle a déclaré que la protection sociale était à repenser, incluant un mécanisme de chômage au niveau européen.*

**La Banque Centrale Européenne a lancé, le 18 mars**, un nouveau programme d'achat d'urgence face à la pandémie, permettant le rachat de titres à hauteur de 750 milliards d'ici fin 2020. Ce ne sont pas des coronabonds mais ça y ressemble.

**Selon l'OIT**<sup>4</sup> (8 avril), au niveau mondial, on estime à 60 % le nombre de travailleurs dans l'économie informelle sans protection sociale. On peut raisonnablement penser que les femmes en représentent la plus grande part. Par ailleurs, 195 millions d'emplois auraient été supprimés dans le monde au 2<sup>e</sup> trimestre.

## II - La Commission européenne

La Présidente de la Commission, Ursula Von der Leyen a déclaré dans le « Bild », le 12 avril, que tant qu'il n'y a pas de vaccin, il faut limiter les contacts avec les personnes âgées et conserver le confinement des séniors (décembre 2020 ?).

**Décisions pour l'UE** (liste non exhaustive):

- **10 mars** : mobilisation de 140 millions € de fonds publics et privés (**Horizon 2020**) pour financer la recherche sur les vaccins, les diagnostics et les traitements.
- **13 mars** : mars annonce de l'assouplissement budgétaire pour les Etats membres – Déblocage de l'accès au fonds de solidarité de l'UE.
- **17 mars** : instauration de restrictions à l'entrée dans l'UE depuis des pays tiers pendant 30 jours

---

Suite de la note de la page 1) d'intervention sont : le financement de l'innovation et des compétences, le financement de l'OIT (organisation internationale du travail), des PME, l'injection de capitaux pour la recherche et l'innovation, le financement d'actions en faveur du climat, et d'infrastructures stratégiques.

<sup>4</sup> OIT : Organisation internationale du travail

- **19 mars** : création d'une réserve commune de matériel médical à l'échelle européenne consacrée à l'acquisition de masques de protection et de respirateurs (budget de 50 milliards)
- **2 avril** : présentation du programme SURE : 100 milliards € seront alloués à des prêts préférentiels pour financer les dispositifs de chômage partiel des Etats membres –
- **3 avril** : suspension des droits de douane et de la TVA sur les importations de matériel médical pour 6 mois
- **8 avril** : adoption d'un plan d'aide international de 20 milliards € pour les pays voisins de l'UE, les Etats caribéens et africains ;

À ce jour<sup>5</sup>, le « **Green Deal** » ne serait plus la priorité n°1 de la Commission européenne et donc de l'Union. Après les sommes considérables dégagées au niveau européen pour lutter contre le coronavirus, des manœuvres se multiplient pour affaiblir l'ambition initialement affichée. Un programme de travail revu de la Commission doit être publié fin avril. Qu'en sera-t-il pour l'égalité entre les femmes et les hommes et des luttes contre les violences et la pauvreté ?

En présentant le 5 mars la « Stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025 : Vers une Union de l'égalité », la Commissaire à l'égalité, **Helena Dalli**, avait déclaré : « Nous ancrons ce sujet au cœur même de l'élaboration des politiques de l'UE. Nous entendons faire en sorte que les femmes n'aient pas à surmonter d'obstacles supplémentaires pour atteindre ce qui va de soi pour les hommes et qu'au contraire, elles soient en mesure de développer pleinement leur potentiel ».

**EIGE<sup>6</sup> a publié son rapport P +25.** Vous pouvez le consulter sur le site.

### III - Le Parlement européen

Une session plénière extraordinaire du Parlement européen s'est tenue les 16 et 17 avril.

À l'ordre du jour figuraient un débat avec le Conseil et la Commission et un vote sur la résolution relative à une action coordonnée de l'UE pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et ses conséquences.

#### Commission FEMM

Toutes les réunions de FEMM sont annulées jusqu'au 30 avril 2020.

**Les dossiers sur la table** (information mise à jour le 4 mars) : rapport : Combattre les violences fondées sur le genre (cyber violences) – rapport : directive pour prévenir et combattre le trafic des êtres humains et protection des victimes – rapport : l'impact sur l'intimité des violences entre partenaires et les droits pour les femmes et les enfants...

### B. Actualités du Lobby européen des femmes (LEF)

**Nous vous conseillons de consulter régulièrement le site du LEF : [womenlobby.org/](https://womenlobby.org/)**

**Le Lobby européen des femmes (LEF), ses 30 ans et son AG** : la seule décision prise au 27 avril est l'annulation de l'assemblée générale qui devait avoir lieu début juillet, à Paris.

Le LEF a envoyé le vendredi 3 avril une lettre à Mme Ursula Von der Leyen, Présidente de la Commission et à M. Charles Michel, Président du conseil européen, pour leur demander de mettre

<sup>5</sup> D'après l'article de Virginie Malingre, publié dans le Monde le 16 avril 2020

<sup>6</sup> European Institute for Gender Equality - EIGE - <https://eige.europa.eu>

en place des mesures communautaires et immédiates face aux impacts négatifs Covid-19 sur les femmes et les filles. Cette lettre a été suivie d'un texte plaidoyer publié le 10 avril :

« **Mettre l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de la réponse de l'Europe au COVID-19 – Les femmes ne doivent pas payer le prix de cette crise** ».

Il alerte sur les conséquences dramatiques du confinement sur les droits des femmes et des filles. Cette communication passe en revue tous les points qui impactent la vie des femmes actuellement et pèsent sur leur quotidien. Les femmes sont en première ligne dans la gestion de cette crise : Personnel soignant, commerces, nettoyage, soins aux plus vulnérables, aux personnes âgées et ou handicapées, garde des enfants. Certaines femmes sont encore plus vulnérables : du fait de la solitude, de l'isolement, de la pauvreté (faim), de l'enfermement (augmentation des violences conjugales obligé ; pauvreté (faim) et des violences. Les réfugiées, migrantes, et SDF sont particulièrement en danger : [https://www.womenlobby.org/Women-must-not-pay-the-price-for-COVID-19-Putting-equality-between-women-and-7953?lang=en&var\\_mode=calcul](https://www.womenlobby.org/Women-must-not-pay-the-price-for-COVID-19-Putting-equality-between-women-and-7953?lang=en&var_mode=calcul)

Le LEF a pris acte du report du forum **Génération Égalité** en 2021 et du maintien du **processus de coalitions** lié à GE. Il s'est inscrit pour prendre le leadership de deux Coalitions : 1) les violences de genre ; 2) les droits économiques. La condition posée à l'Action Coalition Working Group est que le financement des ONGs soit suffisant pour qu'elles puissent assumer correctement cette tâche.

**1 353 lettres de candidatures ont été reçues.** Le processus de sélection est en cours.

Le LEF a publié son rapport **P + 25** [https://womenlobby.org/IMG/pdf/beijing\\_25\\_paper\\_-\\_final.pdf](https://womenlobby.org/IMG/pdf/beijing_25_paper_-_final.pdf)

Il a été présenté au Secrétaire général des Nations Unies par Ana Sofia et Mary.

[https://www.womenlobby.org/CSW-2020-EWL-MEETS-UN-SECRETARY-GENERAL?lang=en&var\\_mode=calcul](https://www.womenlobby.org/CSW-2020-EWL-MEETS-UN-SECRETARY-GENERAL?lang=en&var_mode=calcul)

16 avril 2020

**50/50 Magazine a publié une interview de la présidente du LEF**, membre de notre CA, Gwendoline Lefebvre qui parle de l'alerte envoyée aux institutions européennes sur les conséquences dramatiques du confinement pour les droits des femmes et des filles.

<https://www.50-50magazine.fr/2020/04/16/gwendoline-lefebvre-on-ne-doit-pas-invisibiliser-la-question-du-genre-dans-la-gestion-de-cette-crise/>

### Conseil de l'Europe<sup>7</sup>

**Convention d'Istanbul** : le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, le **GREVIO**<sup>8</sup>, le 19 novembre 2019, a pointé, pour la France, l'insuffisance de la réponse pénale aux violences sexuelles et sexistes et le manque de moyens au service de la lutte. Il voit dans ces lacunes « le reflet de politiques qui peinent à reconnaître la spécificité des violences faites aux femmes et tendent à les assimiler à d'autres problématiques sociales. » : des politiques qui ne jugent pas ce sujet prioritaire et n'y affectent pas les moyens adaptés.

24 mars 2020 : Déclaration de la **Présidente du GREVIO**, Marceline Naudi, sur la nécessité de respecter les normes de la Convention d'Istanbul en cas de pandémie : « Pour de nombreuses femmes et enfants, le foyer n'est pas un lieu sûr ».

---

<sup>7</sup> [www.coe.int/fr](http://www.coe.int/fr)

<sup>8</sup> Le GREVIO est chargé d'expertiser le suivi de la Convention d'Istanbul

Strasbourg, 20 avril 2020

Déclaration du **Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe** sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) sur la mise en œuvre de la Convention pendant la pandémie COVID-19.

**Partie « INTERNATIONALE » - Responsable : Nicole Fouché**

## C. Les institutions internationales

### Report de « Génération Égalité »

Compte tenu des circonstances actuelles, le Forum Génération Égalité est reporté au premier semestre de l'année 2021. Les nouvelles dates seront annoncées dans les prochains mois. En amont du Forum, se tiendra une série de consultations virtuelles en collaboration avec toutes les parties prenantes afin de maintenir le niveau de mobilisation, de participation et d'engagement.

### G 20<sup>9</sup>

**Le G20 a suspendu la dette des pays pauvres** (Info du Monde 16 avril 2020)

« Les ministres des finances du G20 se sont mis d'accord, mercredi 15 avril, sur une suspension partielle du service de la dette de 77 Etats à bas revenus, à hauteur de 14 milliards de dollars (12,8 milliards d'euros), sur un total de 32 milliards de dollars ».

Par ailleurs, les plans de relance des pays du G20 vont injecter 5 000 milliards de dollars dans l'économie mondiale :

« Nous sommes fermement résolu à présenter un front uni contre cette menace commune », ont précisé les représentants des grandes puissances mondiales. Elles ont en outre appelé ces institutions, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds monétaire international (FMI), « à *aider les pays émergents et en développement à faire face aux chocs sanitaires, économiques et sociaux du Covid-19* ». AFP, le 26 mars 2020

**Le 15<sup>e</sup> sommet 2020 du G20 aura lieu les 21–22 Novembre à Riyad** (Arabie saoudite)

### G 7<sup>10</sup>

**44<sup>e</sup> sommet a eu lieu les 8/9 juin 2018** au Canada (Président Trudeau)

**45<sup>e</sup> sommet s'est déroulé les 24-26 août 2019, en France** à Biarritz (Président Macron) : Chefs d'Etats ou de gouvernement et J.C. Junker (PDT COM), Donald Tusk (PDT du Conseil).

Compte tenu des circonstances le Président Macron a organisé une **rencontre exceptionnelle le 16 mars 2020 par Visio-conférence** – Chefs d'Etats ou de gouvernement et Ursula Von der Leyen (PDT COM) et Charles Michel (PDT du Conseil).

**46<sup>e</sup> sommet des 10/12 juin 2020, USA, Présidé par Donald Trump** aura lieu par visio-conférence

**47<sup>e</sup> sommet de 2021** sera présidé par le Royaume-Uni.

<sup>9</sup> Voir information G20 dans la Lettre n°2 bis d'avril 2020

<sup>10</sup> Le **Groupe des sept (G7)** est un groupe de discussion et de partenariat économique de sept pays réputés, en 1975, pour être les plus grandes puissances avancées du monde qui détiennent environ 45 % de la richesse en 2019 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni). Le sommet du G7 réunit chaque année les chefs d'État ou de gouvernement, ainsi que les présidents de la Commission et du Conseil européens et des invités exceptionnels.

## Lettre d'information bimestrielle de la commission Europe et International (CEI)

*En 2018, la présidence du Canada du G7, sous l'autorité de l'ambassadrice Isabelle Houdon pour l'égalité de genre, avait donné un cadre exigeant concernant la question des femmes. Les conclusions du conseil consultatif préalable et du G7 d'alors avaient pour titre « faire de l'inégalité des sexes une histoire du passé », et étaient accompagnées de 102 recommandations. Elles visaient à établir un programme « transformateur » pour le long terme, destiné à être repris par les présidences suivantes ce qui a été tenté à Biarritz.*

*À partir de juin, la Présidence 2020 du G7 par les USA, qui a choisi de réunir le sommet les 10, 11 et 11 juin par télétravail, nous laisse craindre peu d'avancées pour les femmes.*

### **L'ONU, ses satellites (OMS, FAO, ICAO, ITU, UNIDO), la Chine et les droits humains**

*Le coronavirus fait l'effet d'un révélateur sur bien des sujets. Le rôle de l'OMS<sup>11</sup> qui a fait ses premiers pas le 7 avril 1948, a été mis en lumière lorsqu'il s'est agi d'alerter sur la pandémie de Coronavirus qui était apparu le 17 novembre 2019 à Wuhan, et commençait à sortir de Chine en janvier 2020. Des craintes et des polémiques ont surgi alors. Le 14 janvier, l'OMS affirmait qu'il n'y avait aucune preuve de contamination du covid-19 aux humains. Le 29 janvier, le directeur de l'OMS<sup>12</sup> déclarait « la Chine mérite notre gratitude ... nous ne pouvons lui en demander davantage ». L'état de pandémie mondiale n'a été acté par l'OMS que le 11 mars 2020. Le monde s'interroge : la Chine, deuxième économie de la planète, aurait-elle fait pression sur l'OMS ?*

#### **Communiqué de presse « UN Watch »**

Genève le 3 avril 2020 – « La Chine a été nommée mercredi pour faire partie d'une instance du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU qui a un rôle décisif dans le choix de ses examinateurs, notamment en ce qui concerne la surveillance en matière de liberté d'expression, santé, disparition forcée et détention arbitraire. Cette décision a suscité des contestations du côté des activistes des droits humains ».

*Tout cela nous amène à nous interroger, avec le prisme de la question des femmes, sur l'influence grandissante de la Chine, pays totalitaire d'économie pseudo libérale, dans l'institution Onusienne. En dehors du fait que le directeur de l'OMS a été élu grâce à l'appui de la Chine, il faut savoir qu'elle préside l'alimentation et l'agriculture (FAO - Qu Dongyu), le développement industriel (UNIDO - Li Yong), l'Union internationale des télécommunications (ITU - Houlin Zhao), l'organisation de l'aviation civile internationale (ICAO - Fang Liu).*

*« Au sein du Conseil des droits de l'homme, ses pratiques sont saisissantes », analyse un spécialiste<sup>13</sup>  
« La Chine estime que la question des droits de l'homme est une valeur occidentale qui ne la concerne pas ». Un diplomate déclare « Les Chinois veulent être au sein du Conseil des droits de l'homme pour s'assurer qu'il ne serve à rien ».*

**Convention sur l'Élimination des Discriminations Envers les Femmes : le comité CEDEF** vient de lancer une enquête auprès des ONGs au sujet d'une proposition de Recommandation générale CEDEF, en cours d'élaboration, sur la question de la traite des êtres humains et plus particulièrement sur celle des femmes et des filles dans le contexte de la migration mondiale (art. 6 de la CEDEF). Les associations dont la CLEF, qui sont abolitionnistes de la prostitution, sont concernées au premier chef par ce « draft » : la date limite de réponse est le 12 mai.

<sup>11</sup> OMS : L'Organisation mondiale de la santé est une agence spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la santé publique créée en 1948. Elle dépend directement du Conseil économique et social des Nations unies. Le Directeur de l'OMS déclarait le 29 janvier,

<sup>12</sup> Tedros Adhanom Ghebreyesus, infectiologue ancien ministre éthiopien des affaires étrangères, directeur depuis 2017.

<sup>13</sup> Jean Maurice Ripert qui a représenté la France à la fin des années 2000

## Lettre d'information bimestrielle de la commission Europe et International (CEI)

Le gouvernement français, lui aussi abolitionniste, va probablement se pencher sur le problème de ce draft très orienté vers la protection, y compris syndicale, des victimes du trafic !!! Dans le contexte international actuel qui est très pro-prostitution, nous sommes inquiètes. Nous sommes intéressées par toutes les réactions à ce sujet (vous pouvez demander ce texte en français à Marie-Paule Grossetête et nous faire part de vos avis. On peut trouver la version anglaise du draft à l'adresse suivante : <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CEDAW/Pages/CallTraffickingGlobalMigration.aspx>

**Plateforme genre et développement :** La réunion webinaire « Genre et coronavirus dans le Sud francophone » du 24 avril a permis l'expression de témoignages et des échanges. Elle a été suivie par 70 personnes / organisations. Vous trouverez le Powerpoint de cette session, réalisé par Genre en Action à l'adresse :

<http://www.genre-developpement.org/travaux-de-la-plateforme/documents-de-travail/>

Les enregistrements seront mis en ligne ultérieurement

La 2<sup>e</sup> réunion webinaire aura lieu le jeudi 30 avril, 15 h (heure française).

<http://www.genre-developpement.org/2020/04/15/23-et-30-avril-webinaires-femmes-et-coronavirus-diversite-des-situations-au-sud-role-de-la-cooperation-internationale/>

**Appel de Bruxelles contre le trafic sexuel**, relayé par Migrant Women Network

**“Equality Now et Coalition Against Trafficking in Women”,**

16 avril 2020 : une lettre cosignée par de très nombreuses associations dans le monde (dont le LEF, la CLEF et d'autres associations françaises prévenues à temps) contre le trafic sexuel demande au Secrétaire général des Nations Unies, de « créer un fonds mondial pour les personnes exploitées dans le commerce du sexe, afin de leur permettre d'accéder à des services complets ».

Par ailleurs, vous trouverez ci-après le texte du Réseau des Femmes Migrantes (Migrant Women Network) en français « Perspective féministe globale sur la pandémie : quelle «normalité» attendons-nous à la fin de la crise ? ».

<http://www.migrantwomennetwork.org/wp-content/uploads/FR-ENOMW-Covid19-article.pdf>

**La réunion de la CEI du 7 mai n'aura pas lieu et celle, programmée le 4 juin, aura beaucoup de difficultés à être maintenue. Dans les mois qui viennent, nous continuerons à télétravailler, à suivre les informations et les travaux en cours au niveau de l'Union européenne et des institutions internationales, ainsi qu'à garder les liens et les échanges entre nous.**